



DISTRICT DE PROVENCE 2021-2022

Développement des Pratiques

INTERCLUBS du FOOTBALL D'ANIMATION

Pour organiser un interclubs, vérifiez tout d'abord que le terrain est disponible sur un créneau de 2 h minimum puis informez votre service municipal ainsi que le District, en renvoyant ce document obligatoirement à l'adresse: secretariat@provence.fff.fr

INTERCLUBS : Rencontres des catégories U6 à U9 entre trois (ou quatre) clubs autour d'échanges, de jeux et d'ateliers. Le document est à renvoyer **10 jours maximum** avant l'Interclubs.

Esprit d'un interclubs : Echanges des différents clubs : enfants - éducateurs - dirigeants - parents. Favoriser le jeu et l'activité des joueurs sur les différentes pratiques.

Les activités doivent avoir un lien avec le Programme Educatif Fédéral.

Un moment convivial (goûter) est fortement recommandé. Les parents peuvent participer à son élaboration.

Les pratiquants, éducateurs et dirigeants doivent être licenciés FFF et en possession de la licence.

Club d'accueil :

N° d'affiliation :

Stade :

Date et horaire :

Référent club :

Téléphone :

Club(s) invité(s) :

Catégorie(s) :

U6	U7	U8	U9

Pratiques (plusieurs choix possibles) :

Foot à 5 (U8-U9)	Foot à 4 (U7)	Foot à 3 (U6)	P. E. F.

Les joueurs doivent partager le temps de jeu

Temps de jeu :

U6/U7 : 40 mn maxi (4 x 10 mn)
U8/U9 : 50 mn maxi (5 x 10 / 4 x 12)
Arbitrage éducatif

Cachet du club organisateur :

Signature :

Cachet de la Commission des Statuts et règlement :